

ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LE PROCESSUS DE CO-ÉDUCATION

Repères sur l'évolution des structures familiales pour réfléchir aux conditions du partenariat entre l'école et les familles »

Jessica Pothet
Maîtresse de Conférences en Sociologie,
Laboratoire 2L2S, Espé
Université de Lorraine

17 janvier 2018



Thèmes abordés

1. La famille a fortement évolué. Quelles sont ces évolutions ?
2. L'ouverture de l'école aux parents vient répondre à ces évolutions familiales et sociales. Enjeux et limites d'un travail en « partenariat » avec les familles.
3. Un principe pour tous les professionnels de la parentalité : travailler « à parité d'estime » avec les parents.

Evolution des structures familiales

Crise de la famille
ou mobilité des liens ?

Evolution des structures familiales

Une diversification de « la famille »

On parle alors de « familles monoparentales », de familles recomposées, de « familles homoparentales »... Le terme de « pluriparentalité » insiste d'ailleurs sur le fait qu'à côté des places traditionnelles de père et mère existent aujourd'hui d'autres formes de parentalité « sociales » dites « additionnelles » en ce sens qu'elles viennent s'ajouter. Ces parentalités additionnelles sont bien les traces du passage de la famille conjugale à la famille relationnelle (Singly, 1996).

Evolution des structures familiales

Quelques données chiffrées

Les familles « traditionnelles », composées d'un couple d'adultes cohabitants, mariés ou non, et d'enfants nés de leur union (ou adoptés ensemble) et partageant le même logement, sont largement majoritaires : **70 % des familles avec au moins un enfant mineur**.

Les familles recomposées, constituées d'un couple d'adultes cohabitants (mariés ou non) et d'au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints, représentent **9 % des familles avec au moins un enfant mineur**. Enfin, **les familles monoparentales**, composées d'un parent qui ne vit pas en couple et de ses enfants, représentent **20 % des familles**.

En 2011, 3,4 millions d'enfants mineurs ne vivent pas avec leurs deux parents, soit 25 % des enfants : 945 000 vivent avec un parent et un beau-parent et 2,5 millions vivent en famille monoparentale.

Evolution des structures familiales

La généralisation du travail des femmes et la maîtrise par celles-ci de leur destin via la contraception entraîne une baisse de la natalité. Dans le cadre de cette nouvelle économie des relations privées décrite, la procréation n'apparaît plus comme la vocation principale du couple. La possibilité de la maîtriser en fait bien l'objet d'un choix et celui-ci est, de façon de plus en plus marquée, de limiter le nombre d'enfants. Entre 1965 et 1994, l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne accuse une diminution de son taux de fécondité de l'ordre de 46 % pour atteindre 1,45 enfant par femme en 1994 et se situer à 1,52 aujourd'hui (2,1 en France).

Il en résulte un rapport infléchi à l'enfant ; l'enfant devient alors un être désiré pour lequel il incombe à ses parents de faire au mieux. Ce tournant démographique accueille en effet une vision qualitative de l'éducation, qui réclame pour les parents d'incommensurables investissements.

L'ouverture de l'école aux parents vient répondre pour une part à ces évolutions...

L'enfant au cœur des politiques publiques



L'enfant au cœur des politiques publiques

L'« intérêt de l'enfant » devient la norme qui doit servir de principe d'orientation et de régulation des politiques publiques (Renaut, 2002).

L'enfant (l'élève) est placé depuis la réforme Haby de l'enseignement scolaire (1975) au cœur du système éducatif et constitue le cœur vers lequel converge l'ensemble des politiques éducatives, non exclusivement scolaires.

Le lancement en février 2010, par la ministre déléguée à la famille de l'époque Nadine Morano, des États généraux de l'enfance, vise à renforcer la protection de l'enfance en France.

Ces exemples sont bien les traces d'une ***réorientation des politiques publiques vers l'enfant***.

C'est le tournant **pédocentrique** des politiques publiques.

Une ouverture de l'école aux parents

Cette « ouverture » de l'école aux parents vise à répondre à trois types de transformations :

- Démocratisation scolaire et hétérogénéité de la population scolaire,
- Démocratisation scolaire et inflation des diplômes,
- Résurgence de la vulnérabilité sociale des la fin des années 1980.

Dans ce contexte, le partenariat, et plus spécifiquement la partenariat avec les parents devient ***une norme de régulation et de réparation des scolarités.***

Il s'agit d'associer les parents pour potentialiser les chances de réussite éducative de l'enfant.

« Le lien “école-parent” constitue [...] un fait social majeur puisqu'il touche [en France] la vie quotidienne de 17 millions de parents d'élèves, 12 millions d'élèves et 800 000 enseignants et personnels de direction, d'inspection et d'éducation ».

Une ouverture de l'école aux parents

Deux ambivalences majeures du partenariat école-familles :

Un partenariat **asymétrique** : l'école régit les règles tacites de ce partenariat

Un partenariat **inégal** : tous les parents n'ont pas les mêmes ressources pour décrypter les attentes de ce partenariat et s'engager dans celui-ci tel que l'institution le réclame.

Une ouverture de l'école aux parents

Différents types de stratégies familiales qui dépendent notamment des capitaux scolaires :

- Des parents « ***consommateurs d'école*** » (***R. Ballion***)
- Des parents « ***invisibles*** » (***P. Périer***)

Des écarts normatifs : ne pas intervenir ne coïncide pas avec un désintérêt.

La norme peut être celle de ***la délégation en cas d'absence de compétences et de légitimité à intervenir (double délégation)***.

Une ouverture de l'école aux parents

Le référentiel de l'éducation prioritaire a fait de la coopération avec les parents un point essentiel. Il ouvre des pistes visant à favoriser une coopération utile centrée sur les apprentissages. Les relations ont à se construire ou à se développer en **tenant compte des besoins exprimés par les parents : besoin de suivre et comprendre la scolarité des enfants, besoin d'explicitation sur ce qu'est l'école et ce qu'elle attend, besoin de confidentialité et de reconnaissance.** Parallèlement, le mode de relation mis en place doit permettre aux enseignants et à l'ensemble des personnels de mieux connaître les parents, de comprendre d'autres manières de voir, de faire, d'approcher d'autres logiques et d'autres points de vue.

Du « partenariat » à la « co-éducation » : une possible inflexion des pratiques professionnelles ?

La coéducation implique de travailler avec les parents à partir de leurs ressources disponibles, à partir de leurs compétences et évidemment à partir de ce que vous détenez vous, en tant que professionnel et personnellement, aussi pour faire bouger progressivement les relations des parents aux institutions, aux attentes sociales, et les relations parents/enfants.

Il est à ces égards important de considérer :

- les contextes sociaux / territoriaux des écoles au sein desquelles vous inscrivez votre action
- l'incertitude qui affecte les structures familiales, et les métiers dans le champ de l'action socio-éducative.
- les gaps normatifs qui distinguent les attentes de l'institutions scolaire et les attentes des familles particulièrement des familles populaires

Retour sur les résultats d'une recherche portée sur un dispositif d'aide à la parentalité en milieu scolaire

◆ Définition du programme et objectifs

Ces actions éducatives familiales et souhaitent créer les conditions d'une familiarisation avec l'école pour les parents qui n'y sont pas à l'aise, qui ne maîtrisent pas ce que leurs enfants y découvrent. Leur but est d'optimiser la réussite éducative de leurs enfants en favorisant une continuité entre sphère familiale et milieu scolaire.

◆ Un développement national

En octobre 2013, le dispositif est repris par le Ministère de l'Education nationale, et intégré dans différentes circulaires qui contribuent ainsi à l'institutionnaliser dans le but de mieux prendre en considération l'élève et son environnement (circulaire renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires / 15 octobre 2013).

Retour sur les résultats d'une recherche portée sur un dispositif d'aide à la parentalité en milieu scolaire

◆ Contenus et organisation des actions en direction des parents :

Ces actions conjuguent un travail sur les **compétences de base des parents** à partir d'objets scolaires (emploi du temps des élèves, cahier de texte de l'enfant, mot distribué par un enseignant) ou à partir de situations éducatives centrées sur le jeu comme mode d'apprentissage.

Ces ateliers sont menés par une formatrice aux compétences de base. Les parents renouent avec une dynamique d'apprentissage à partir de la fabrication de jeux éducatifs (memory, jeux de dénombrement) qu'ils viennent ensuite présenter sous forme d'ateliers au sein des classes de maternelle, dans lesquelles sont le plus souvent scolarisés leurs jeunes enfants.

Retour sur les résultats d'une recherche portée sur un dispositif d'aide à la parentalité en milieu scolaire

Une recherche qui s'attache à décrire :

- la mobilité / l'hybridation des pratiques professionnelles observées ;
- Les conditions nécessaires à la mise en œuvre de pratiques de co-éducation ;
- Le « ressenti des parents » suite à leur implication dans ce type d'action.

On observe que ces pratiques reposent plus globalement sur une ouverture de l'école aux parents.

« C'est l'accueil que je fais aux parents à l'école qui a changé. Je me suis rendue compte que l'accueil est primordial pour les futurs échanges que l'on aura. Pour moi c'est un grand challenge car je me dis que si ces parents-là ont été accueillis de manière très positive la 1ère année de la scolarisation de leur enfant, dans leur tête l'école sera quelque chose de positif, quoiqu'il arrive.

Ils auront une appréciation positive de l'école et ça leurs enfants le sentent. Si l'enfant sent que le parent réagit de manière positive face à l'école, l'enfant suivra forcément. On a tendance à beaucoup cloisonner dans l'éducation nationale, à 8h30 les parents laissent leur enfant et ensuite ils ne savent généralement pas ce qu'il se passe. Là avec ce projet, le fait qu'ils puissent observer leur enfant, pour eux c'est extraordinaire.

Les parents sont confiants car ils voient ce que l'on fait, que c'est fluide, que c'est transparent et ça c'est très important. Et puis d'observer la relation que peuvent avoir les parents avec leurs enfants, cela m'a beaucoup aiguillé sur ma pratique dans l'individuel. En tant que parent on a tous des manières différentes d'éduquer nos enfants et du coup parfois de voir les relations que peuvent avoir certains enfants avec leurs parents, on comprend certaines réactions qu'ils peuvent avoir en classe. Cela nous aide à être un peu plus tolérants quand on a certaines difficultés avec certains enfants. »

Enseignante de maternelle

« Nous avons des familles où ça va, quand les enfants sont logés correctement, en classe ça va, ils ne s'endorment pas sur leur table, mais d'autres enfants meurent de sommeil, parce qu'ils vont de marchands de sommeil en marchand de sommeil. D'autres vivent dans des appartements insalubres, ils y vivent en grand nombre. On a des familles dont les enfants sont hospitalisés pour saturnisme à cause de leur habitat principalement.

Nous avons eu une famille dont la cage d'escalier a explosé l'année dernière, ils ont dû être évacués par les fenêtres. C'est une école où l'on communique sur l'amiante, il faut essayer d'être sur tous les fronts. Si je vous dis ça c'est parce que je ne peux pas aborder une maman sans prendre en compte ce qu'elle vit en dehors de ce que je peux lui proposer. Ce sont des familles qui sont dans l'urgence et donc il faut leur proposer quelque chose dont elles peuvent tirer un avantage presque immédiat, ne pas leur parler d'atelier de formation, mais d'atelier pour faire des choses, des jeux pour leurs enfants. »

Directrice d'école maternelle

Travailler « avec »

Cela induit des pratiques plus horizontales, pas un conseil venu d'en-haut, mais une écoute active et un soutien pour que les personnes concernées construisent leur propre parentalité.

Le positionnement paritaire de tous les acteurs, implique que chacune des parties prenantes (formateur/intervenant/parents) puisse se mettre à la place de l'autre et apprendre de ses expériences dans le but ultime d'arriver à des propositions partagées pour améliorer la réussite éducative des enfants.

« Ce type d'action peut aider à créer du lien entre la maman l'enfant et l'école. Les mères échangent avec l'enfant sur un support d'apprentissage, par le jeu. Leur travail de femmes au foyer se réduisait à faire à manger, le ménage, habiller les enfants, mais ne se situe pas dans des dynamiques d'apprentissage. Ce support du jeu, au-delà du fait qu'elles le construisent, qu'il parle d'elles, elles choisissent leurs images, ce qui leur ressemble etc. cela permet d'avoir ce support d'apprentissage. »

Enseignante de maternelle

« On leur fait plaisir on présente nos jeux dans les classes et ça nous fait plaisir aussi. Ca nous apprend des choses. On ne fait rien, on ne travaille pas, on reste toujours à la maison, alors quand on vient à l'atelier ici c'est bien. Je cherche à travailler avec des petits mais c'est dur de trouver. »

Une mère participant au dispositif

« Avec Virginie on joue beaucoup, ça m'aide beaucoup parce que je joue avec des journaux, je plastifie et maintenant je joue avec les enfants à la maison avec ces jeux [...] ça m'aide beaucoup, pour manger j'ai fait avec Virginie des sets de table plastifiés pour les enfants avec l'alphabet. Avant je ne joue pas avec les enfants, maintenant on joue. J'ai même montré à mon frère. Maintenant on joue avec les cousins. Je dis à tout le monde que je fais cet atelier à Bougainville. Avant mon fils pleurait beaucoup à table, maintenant depuis que j'ai fabriqué les sets avec l'alphabet, les animaux, il mange tranquille. Il ne verse plus son assiette. Il mange bien. Avant la nuit je raconte des histoires, avant jamais je ne faisais ça. Et puis c'est économique, c'est moi qui fabrique à l'atelier. C'est vraiment bien, l'an prochain je viens encore. »

Une mère participant au dispositif

« Pour l'enseignante, c'est vraiment intéressant, elle a généralement 2 ou 3 mamans en même temps, nous ne souhaitons pas qu'il y ait trop de parents en même temps, c'est bénéfique aussi pour l'enfant car il voit sa maman animer un atelier donc c'est très valorisant pour l'enfant. »

Directrice de maternelle

Conclusion

Pourquoi vouloir mobiliser les parents ? Un contrepoint critique

Le « handicap socioculturel » ne devient-il pas le lieu commun des registres justifiant une action sur la « parentalité » ?

La prise en charge de la parentalité comme « reste » des politiques activationnelles : ***sur-responsabilisation des parents et renvoi aux capacités des personnes***

Débordements de la relation d'aide comme condition de la mise en place d'une relation de confiance entre professionnels et parents au sein du contexte scolaire ?

Accompagner : une activité d'auto-conception

- Un accompagnement des parents chemin-faisant, selon l'évaluation des besoins,
- Un soutien à la parentalité qui n'est pas forcément institué,
- Au contraire, le besoin de temps informels,
- Des temporalités longues pour permettre la construction de relation de confiance
- Une accroche des parents qui se produit dans des espaces interstitiels
- Un accompagnement horizontal / Travailler à « parité d'estime ».
- L'action se construit plus à partir de l'expérience que de l'expertise du professionnel, d'où une pratique « auto-référencée ».

Accompagner : une activité d'auto-conception

